

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-590 / 100012
Nestlé Suisse SA, 1636 Broc
préparation des lignes de fabrication de chocolat
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 A
12.08.2002–16.08.2003 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 02-532 / 101400
Similor SA, 1227 Carouge
tournage, décolletage, montage, meulage, galvanoplastie, informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 A
11.02.2001–15.02.2003 (Renouvellement/modification)
- 02-556 / 100629
André Gueissaz & Cie SA, Sainte-Croix
injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 A
26.08.2002–27.08.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (travail en 2 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-545 / 102120
Benjamin Petermann, 1357 Lignerolle
écorçage de bois
besoin urgent
4 A
01.07.2002–02.07.2005 (Renouvellement)
- 02-588 / 100012
Nestlé Suisse SA, 1636 Broc
fabrication chocolat: grillage – séchage des masses – moulage – conches –
approvisionnement matières
besoin urgent
140 A
12.08.2002–16.08.2003 (Modification)

Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-526 / 100046
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle
secteur production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 A
08.07.2002–09.07.2005 (Modification)
- 02-531 / 101991
Sulzer Textil SA, 2720 Tramelan
atelier: ilots de fabrication CNC n° 1 à 6
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
27 A
01.09.2002–03.09.2005 (Modification)
- 02-536 / 100300
Fixit SA, 1880 Bex
fabrication de plâtre
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
14.10.2002–15.10.2005 (Modification)
- 02-537 / 101025
Préci-Coat SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de traitement de surface par déposition sous vide
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
02.09.2002–03.09.2005 (Modification)
- 02-553 / 100066
Alma SA, 1783 Cormagens
fabrication de feuilles en matière plastique (extrusion) et granulation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 A
26.08.2002–27.08.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-578 / 101465
Pancosma SA pour l'industrie des produits biochimiques,
1218 Le Grand-Saconnex
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 A
02.09.2002–06.09.2003 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de nuit (Art. 19 et 17 LTr)

- 02-571 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
Réception, standardisation du lait – desserts, fromages frais et yoghourts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 A
01.09.2002–03.09.2002 (Modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 02-583 / 100306
Saline de Bex SA, 1880 Bex
évaporation et épuration
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 A
01.09.2002–03.09.2005 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 02-557 / 100089
Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac
yoghourts, upérisation, fromages frais, desserts et fabrication des mayonnaises et
sauces à salades – expéditions
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
143 A
02.09.2002–03.09.2005 (Modification)
- 02-587 / 100012
Nestlé Suisse SA, 1636 Broc
fabrication de chocolat sur sècheuses Zschokke – mouleuse Jensen –
plieuses BIB – lignes Cavemil et Galak
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 A
14.08.2000–16.08.2003 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 02-533 / 101400
Similor SA, 1227 Carouge
décolletage, galvanoplastie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
11.02.2001–15.02.2003 (Renouvellement/modification)

– 02-558 / 100089

Estavayer Lait SA (ELSA), 1470 Estavayer-le-Lac

préparation des expéditions

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

24 A

01.09.2002–03.09.2005 (Modification)

(A = adultes, J= jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 02-295 / 101606
Manufacture Ruedin SA, 2854 Bassecourt
usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 A
03.03.2002–05.03.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-320 / 100314
Manuplast SA, 1338 Ballaigues
injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
14.07.2002–16.07.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-331 / 100491
Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
réception de marchandises et préparation des expéditions – désossage et
préparation des pâtes (blitzage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 A
13.05.2002–24.07.2004 (Modification)

Permis de travail de nuit (travail en 2 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-285 / 100350
BAUMGARTNER Fibertec SA, 1023 Crissier
plate-forme de Crissier (rte de Bussigny 31) pour le commerce de papier:
gestion de arrivages et gestion des départs
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 A
01.07.2002–04.10.2003 (Modification)
- 02-292 / 100527
Bobst SA, Mex
magasin MGH et expédition machines à l'usine de Mex
besoin urgent
48 A
24.06.2002–25.06.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-259 / 102085
Association des tunnels de Concise et de La Lance, 1426 Concise
creusement de tunnels
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
18 A
02.09.2002–20.12.2003 (Renouvellement)
- 02-288 / 100974
Vallait SA, 3960 Sierre
traitement et conditionnement de boissons (lait, thé, jus de fruit)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 A
09.09.2002–10.09.2005 (Renouvellement)
- 02-289 / 108476
WECKERLE COSMETICS SA, 2400 Le Locle
injection plastique et remplissage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 A
25.08.2002–30.08.2003 (Nouveau permis)
- 02-299 / 100625
Bière du Boxer SA, 1032 Romanel-sur-Lausanne
production exploitation – conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 A
24.06.2002–28.06.2003 (Nouveau permis)
- 02-312 / 108425
ADATIS SA, 1920 Martigny
plasturgie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 A
24.06.2002–28.06.2003 (Nouveau permis)
- 02-329 / 100916
Sochinaz, société chimique de Vionnaz SA, 1895 Vionnaz
ligne de production «Installation n° 1»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 A
13.10.2002–15.10.2005 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet)
(Art. 14 et 15 OLT 1)**

- 02-334 / 108473
Reuters SA, 1222 Vésénaz
interventions d'urgence, nuit et dimanche, sur le centre technique GTC-G
(Global Technical Center-Genève)
travaux urgents
1 A
07.07.2002–12.07.2003 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 02-250 / 108473
Reuters SA, 1222 Vésénaz
département «Network Operations»
besoins spéciaux de consommation
9 A
02.06.2002–07.06.2003 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 02-268 / 101658
British American Tobacco Switzerland SA, 2926 Boncourt
fabrication de cigarettes (production – logistique – maintenance)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
175 A
14.04.2002–16.04.2005 (Renouvellement/modification)
- 02-306 / 108482
D. Fleury Bursins Aire Lac GmbH, 1183 Bursins
«Shop – conveniences» Aire Lac
besoins spéciaux de consommation
4 A
30.06.2002–05.07.2003 (Nouveau permis)
- 02-307 / 108483
D. Fleury Bursins Aire Jura GmbH, 1183 Bursins
«Shop – Conveniences» Aire Jura
besoins spéciaux de consommation
4 A
30.06.2002–05.07.2003 (Nouveau permis)
- 02-330 / 100394
Vulliamy SA, Renens
fumeurs, ch. de l'Usine à Gaz 18, Renens
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 A
05.05.2002–07.05.2005 (Renouvellement)

– 02-336 / 100587

Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, Le Mont-sur-Lausanne
département prépresse et impression
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 A
25.08.2002–27.08.2005 (Renouvellement)

(A = adultes, J= jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

10 septembre 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail